

Suite à la journée du 19 mars

21 mars 2019



COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUITE À LA JOURNÉE DE MOBILISATION DU 19 MARS

Mardi 19 mars 2019, une journée de grève et de mobilisation était appelée par l'intersyndicale de lutte du Calvados (CGT, FO, FSU, Solidaires) en coopération avec les Gilets jaunes.

Des actions de blocages des zones industrielles de Ifs et de Carpiquet ont été préparées, annoncées et déclarées en préfecture, ainsi qu'un rassemblement à 16h sur la Place du théâtre.

Si nous n'avons pas reçu de récipissé de la part de la préfecture concernant la déclaration des deux points de blocage, nous n'avons, en revanche, ni été contactés, ni eu l'information que ces actions étaient interdites par la préfecture.

Aujourd'hui mercredi 20 mars, nous apprenons que des Gilets Jaunes sont convoqués au commissariat pour le motif « d'entrave à la circulation sur une manifestation non déclarée », parce qu'une camionnette a forcé le barrage ou parce qu'un feu de palettes a été allumé au rond-point de Soliers.

Nous dénonçons cette façon de faire consistant à s'en prendre, a posteriori, à des manifestants sans jamais, auparavant, les avoir prévenus de la non-légalité de leur présence.

Cette répression s'inscrit dans un contexte « post-16 mars », avec un gouvernement qui entend accroître la répression à l'encontre d'un mouvement social qu'il ne parvient pas à maîtriser faute de réponse politique. Cette pente glissante vers un autoritarisme qui s'exerce au mépris des lois nous inquiète particulièrement pour l'avenir de notre Etat de droit.

Nous exigeons l'abandon de toute poursuite envers quiconque ayant participé à cette journée d'action du 19 mars dans le cadre défini par l'inter-syndicale et les Gilets jaunes.

**Les représentants des organisations syndicales
CFT, FO, FSU et Solidaires**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUITE À LA JOURNÉE DE MOBILISATION DU 19 MARS

Mardi 19 mars 2019, une journée de grève et de mobilisation était appelée par l'Intersyndicale de lutte du Calvados (CGT, FO, FSU, Solidaires) en coopération avec les Gilets Jaunes.

Des actions de blocages des zones industrielles de Ifs et de Carpiquet ont été préparées, annoncées et déclarées en préfecture, ainsi qu'un rassemblement à 16h sur la Place du théâtre.

Si nous n'avons pas reçu de récépissé de la part de la préfecture concernant la déclaration des deux points de blocage, nous n'avons, en revanche, ni été contactés, ni eu l'information que ces actions étaient interdites par la préfecture.

Aujourd'hui mercredi 20 mars, nous apprenons que des Gilets Jaunes sont convoqués au commissariat pour le motif « d'entrave à la circulation sur une manifestation non déclarée », parce qu'une camionnette a forcé le barrage ou parce qu'un feu de palettes a été allumé au rond-point de Soliers.

Nous dénonçons cette façon de faire consistant à s'en prendre, a posteriori, à des manifestants sans jamais, auparavant, les avoir prévenu de la non-légalité de leur présence.

Cette répression s'inscrit dans un contexte « post-16 mars », avec un gouvernement qui entend accroître la répression à l'encontre d'un mouvement social qu'il ne parvient pas à maîtriser faute de réponse politique. Cette pente glissante vers un autoritarisme qui s'exerce au mépris des lois nous inquiète particulièrement pour l'avenir de notre Etat de droit.

Nous exigeons l'abandon de toute poursuite envers quiconque ayant participé à cette journée d'action du 19 mars dans le cadre défini par l'Inter-syndicale et les Gilets Jaunes.

**Les représentants des organisations syndicales
CFT, FO, FSU et Solidaires**

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Suite-a-la-journee-du-19-mars>